

"Demain je m'installe en viticulture" : est-ce encore possible ?

La Chambre d'agriculture, représentée par le groupement des Jeunes agriculteurs, s'intéresse à la future génération de viticulteurs.

Soucleuse d'accompagner les jeunes en passe de s'installer, la Chambre d'agriculture expose actuellement son programme d'accompagnement auprès des étudiants. Au programme de cette dernière journée, au lycée Bel-Air à Saint-Jean-d'Ardières, le dispositif et les différentes aides possibles ont été présentés, de même que le choix du parcours à adopter ou les aspects économiques. C'est au cours de plusieurs témoignages, réflexions ou débats que les lycéens ont pu prendre connaissance du chemin à emprunter quant à leur orientation. Près d'un tiers des jeunes de la section viticole souhaitent s'installer ou reprendre l'exploitation familiale. Pour Jérémy Giroud, viticulteur dans le Beaujolais, secrétaire au sein du groupe des Jeunes agriculteurs depuis 2012 et adjoint à la commission viticole du groupe au niveau national, le vignoble beaujolais présente un regain d'intérêt



Des jeunes prêts à s'installer aux côtés de Jérémy Giroud et Cécile Nové-Josserand, animatrice du groupe des Jeunes agriculteurs.

pour les jeunes désirant s'installer. **"Les jeunes sont encore motivés, quand ils sont issus d'un cadre familial, même s'il faut compter une année avant de mettre en place une installation, la procédure administrative étant plutôt complexe."** C'est la raison pour laquelle la Chambre d'agriculture propose un accompagnement personnalisé à l'élaboration et à la formalisation du projet.

Lors de cette journée, le groupement des Jeunes agriculteurs a présenté les côtés positifs et négatifs de la démarche en animant différents débats. **"Le Beaujolais se porte mieux en terme d'image, affirme Jérémy Giroud. Il ne faut pas cacher par contre que les cours à la**

vente ont du mal à monter et que les bénéfiques sont faibles." Durant le tour de table orchestré par leur enseignant en économie, M. Garel, les thèmes ont fusé : budget, valeur patrimoniale, prêts et dotations ou encore statut juridique et réglementation ont été au cœur des échanges. Les questionnements sont encore évasifs mais leur énergie face à l'avenir et à la réalité du métier est bien présente. Tous sont bien conscients des contraintes liées à l'activité et aux règles gouvernementales strictes. Le métier n'est pas en voie d'extinction et la jeune génération reste motivée et prête à faire évoluer les choses.

■ **Béatrice Vincent-Martray**
Correspondante locale de presse